

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---:---  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
---:---

DECRET N° 77-191 du 22 Août 1977

portant nominations et promotions  
à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre du Mérite du BENIN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du  
Gouvernement ;  
VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-  
butions des membres du Gouvernement ;  
VU la Loi n° 61-43 du 24 octobre 1961 portant création de l'Ordre  
du Mérite du Bénin ;  
VU le Décret n° 72-72 du 4 avril 1972 portant nomination du Grand  
Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du  
Bénin ;  
VU le Décret n° 72-73 du 4 avril 1972 portant nomination des mem-  
bres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire  
du Bénin ;  
SUR Proposition du Camarade Président de la République, Chef de  
l'Etat, Chef du Gouvernement, et après avis conforme du Con-  
seil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

.....  
D E C R E T E

.....  
ARTICLE 1er- Sont nommées et promues, à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour les signalés services rendus à la  
République Populaire du Bénin, les Personnalités Algériennes dont les  
noms suivent, au grade d'Officier, pour prendre rang du 10 juin 1977 :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| MM - BOUDALIA Tewfik, | Ingénieur des Transmissions, Chef<br>de Bureau de la Programmation |
| - SLIMANI Bachir,     | Inspecteur des Installations<br>Téléphoniques                      |
| - KOPTAN Azedine,     | Contrôleur des Installations<br>Téléphoniques                      |
| - SEKAT Djaffar,      | Inspecteur, Chef des Installations<br>Télégraphiques               |
| - MEFIDENE Lounès,    | Inspecteur des Transmissions, Chef<br>d'Exploitation               |
| - BESSACI Chérif,     | Contrôleur des Transmissions Natio-<br>nales, Chef de Section      |

.../...

- |                       |                                    |
|-----------------------|------------------------------------|
| - KALACHE Dahmane,    | Contrôleur des Installations Radio |
| - LABBACI Mustapha,   | Contrôleur d'Exploitation          |
| - SAIS Abdelkader,    | Contrôleur d'Exploitation          |
| - OTMANI Boumedienne, | Inspecteur d'Exploitation          |
| - SADCUN Abdelkader,  | Inspecteur d'Exploitation          |

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Août 1977

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'O.N.B.

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 6 - CS 6 - SGG 4 - Gde CHANC. 100 - CNR 4 - Ministères  
16 - JORPB 1 - DPE-DGAJL-INSAE 6 - IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4 - SPD 2 in-  
téressés 11. UNB-FASJEP-BN 6